

COMMISSION FEDERALE D'EXPERTISE DES TYPES DE VEHICULES

Genre du véhicule Tracteur agricole	Marque RENAULT	Type 88 / R 7261	Fiche d'homologation n° CH <u>4676 01</u>
---	--------------------------	----------------------------	--

MOYENS D'IDENTIFICATION "88" de chaque côté sur capot du moteur

"7261" devant le No du châssis
"R 7261" sur plaquette du constructeur, à droite derr. collect. échappem. s. auvent

Numéro du châssis frappé à droite, à l'avant en haut sur longeron + sur plaquette du construct.
 Signe d'identification du moteur frappé "598" à gauche centre bloc, plaquette rivée
 Constructeur RENAULT Billancourt (F) Importateur AECHELI AG, Reiden

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement s. roues AR
 Direction au centre Assistance _____
 Frein de service méc., disques, s. arbre prim. c.v. 2 péd. av.
 Frein auxiliaire idem, levier avec (verrouillage)
 Frein stationn. segment Frein pr. rem. _____
 Transmission mécanique Nombre vit. 3x4=12 **
 Blocage differ. oui Crochet rem. AV + AR Vitesse max. 19,6* km/h

MOTEUR Genre en ligne Temps 4
 Marque RENAULT Carbur. diesel
 Type 598
 Position avant Nombre cyl. 4
 Alésage 93 Course 100
 Cylindr. 2717 cm³ CV-Impot 13,84
 CV-puiss. 51 DIN à 2500 t/m
 Refroidissement eau
 Bruit 81 dB (B) à 2500 t/m
 Amortissement bruit 1 pot 8559687

CARROSSERIE Forme _____ Nombre portes _____
(s. dem. avec siège s. aile à gauche) toit ouvert _____
 Nombre de places : Total 1 ; AV _____ ; milieu _____ ; AR _____ ; Places debout _____

DIMENSIONS Voie AV 1200-1900 AR 1300-1900
 Diam. braquage G 7,84 DR 7,83
 Empattement 2000 / (/ /)
 Longueur 3310 (sans lest s.r. AV & disp. relev.)
 Largeur 1660-2260
 Hauteur 1590
 Porte à faux AV 650
 AR 650
 lat. _____

	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>778</u>		<u>1214</u>	<u>1992</u>
Charge utile	<u>(sans lest sur roues AV)</u>			
Poids total				<u>1992</u>
Garantie fabr.				
Dimens. pneus	<u>6,50-16</u>	<u>6 PR</u>	<u>12-28</u>	<u>8 PR +)</u>
Charge p. essieu	<u>1300</u>	<u>(2,5)</u>	<u>2480</u>	<u>(1,2)</u>
Poids maxi remorquable	de l'ensemble			_____ kg

EQUIPEMENT

Equipelement électrique 12 v

Feux de route 2/DUCELLIER A1282 Avertisseur optique _____
 Feux de croisement 2/Bilux, as. Feux de position 2/ §)
 Feux de gabarit _____ Feux de brouillard _____
 Avertisseur 1/ électrique (1-ton) Niv. sonore 75 (dB/B)
 Essuie-glace _____ Lave-glace _____
 Feux arrières 2/ HELLA K 23318 Catadioptrés 2/ §)
 Feux stop 2/ comb.av.clig. Feux de recul _____
 Eclair. plaque contr. §) Plaque forme haute/oblongue _____
 Rétroviseur _____ Indic. vitesse km/h
 Indic. direction clign. 4/ avec lampe-témoin
 AV blanc §) latér. _____ AR orange
 Avert. clign. _____ Lampes de travail _____
 Feux complémentaires : _____

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Tracteur agricole
 Marque & type RENAULT 88/R 7261
 Châssis n° _____ (selon véhicule)
 Homologation n° CH 4676 01
 Forme de la carr. _____ (selon véhicule)
 Couleur _____ (selon véhicule)
 Places ass. : Total 1 (_____ avant)
 Poids à vide sel. bull. Carburant diesel
pesage CV 13,84
 Charge utile _____ Cylindrée 2717 cm³
 Poids total _____ Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: N° de châssis du vhc. expertisé : R 7261 - 6102106

- +) Avec des pneumatiques d'autres dimensions, contrôler la vitesse maximum
 §) Modifications par l'importateur :
 - Feux de position et clignoteurs combinés (blancs 20 cm²) ; hauteur admise pour raisons techniques.
 - Catadioptrés doivent être montés à la hauteur conforme aux prescriptions
 - Plaque pr. n° de contrôle av. éclairage, à enlever
 *) Vitesse maximum : 19,6 km/h à 2500 t/m au moteur resp. 620 t/m à la prise de force
 **) Plombage : La 4^e vitesse du 3^e groupe de la boîte est bloqué par l'usine ;
 2 vis de fixation du couvercle de la boîte plombés
 Vis de limitation plein gaz et carter du régulateur assuré et plombé

Remplace FH CH 4676 01 du 1.7.1968

Elimination de l'inscription dans
le permis de circulation

La commission d'expertise

Lieu et date de l'expertise

REIDEN, 1.7.1968

(13.3.1969)